

17

Une lettre pour sauver le Mont Saint-Michel

Nous sommes en 1863 : M^{er} Bravard qui vient de découvrir le Mont Saint-Michel, se prend à rêver de ce lieu autrement... de ce lieu qui deviendrait à nouveau un lieu de paix et de prière.

Quelques mois passent... Le 28 octobre 1863, une lettre du Directeur de la prison lui apprend que par décret impérial du 20 octobre, la Maison d'Arrêt du Mont Saint-Michel vient d'être supprimée. Il termine par ces mots : *cette nouvelle, je le sais, sera favorablement accueillie par votre cœur d'évêque et d'artiste.*

M^{er} Bravard écrit aussitôt à l'Empereur la lettre suivante qui mérite d'être reproduite quasi in extenso.

Sire, par son décret du 20 octobre dernier, votre majesté a supprimé la Maison Centrale qui existait depuis 1811 au Mont Saint-Michel.

Les amis de l'art, de l'histoire et de la religion se demandent maintenant : que va devenir cette ancienne abbaye ?

Laisser au temps et aux orages le soin d'en détruire les visibles et très curieuses constructions, votre majesté ne voudrait pas le permettre : il n'y a certainement en France aucun édifice qui soit aussi intéressant que le Mont Saint-Michel.

Y établir un autre service public n'est pas plus possible. La situation de cette abbaye au milieu de la mer, dans les nuages, où il faut tout porter, même l'eau, ses escaliers nombreux sans jour, ses voûtes sombres, humides, superposées jusqu'au nombre de cinq, tout en faisant une prison détestable, où les détenus se mouraient d'ennui et de maux de poitrine, où les assassinats et les tentatives de meurtres sur les gardiens étaient quintuplés des autres maisons de même nature.

Un service différent de celui des prisons offrirait des inconvénients analogues. Le Mont Saint-Michel ne peut vraiment servir qu'à la destination pour laquelle il avait été choisi dès le VI^e siècle¹ ; il ne peut être qu'un asile pour l'étude, pour le travail intellectuel et pour la prière.

Je viens, Sire, solliciter de votre majesté les vieux et saints bâtiments pour que je puisse y établir quelque chose qui soit en rapport avec leur position exceptionnelle et avec leurs pieux souvenirs. [...]

Si votre excellence daignait consentir à mes vues, je me rendrais à Paris pour traiter des conditions de la cession des bâtiments.[...]

Le bail de location sera signé le 31 mars 1865.

D'importants travaux sont entrepris dans des conditions souvent fort difficiles et sans beaucoup de moyens financiers. Cependant, des religieuses s'installent dans l'abbaye et la font revivre.

Sous l'impulsion de M^{er} Bravard, le Mont redevient un lieu de pèlerinage.

À partir de là, s'ouvre une nouvelle page dans l'histoire du Mont Saint-Michel.

1 Selon l'abbé Pigeon, c'est de cette époque ancienne que daterait la première implantation, sur le site du Mont Saint-Michel, de moines sous le nom d'*abbaye de Mandane*. (Source : *Histoire du Mont Saint-Michel, au péril de la mer et du Mont Tombelaine*, Abbé J. Deschamps du Manoir, Thébault, Avranches, 1869.)